RPS : prévenez les risques psychosociaux et le harcèlement efficacement

CONCERNE
Manager
PRÉREQUIS
Aucun prérequis n'est nécessaire.
OBJECTIFS
- Identifier les différents risques psychosociaux et la notion d'harcèlement au travail
- Prévenir les situations éventuelles au sein de son équipe
- Mettre en place des moyens de détection et de suivi de ces risques
- Adapter son mode de management et de communication
- Savoir réagir sereinement en situation "dégradée" au sein de son équipe

DURÉE **SANCTION**
1 jour Attestation de compétences

PÉDAGOGIE
Alternance d'apports théoriques et méthodologiques.
Les échanges avec les participants sont au cœur de la formation.
Le + : Formation réalisée par une psychologue du travail intervenant en prévention des risques professionnels IPRP.

INTERVENANT :
Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :
En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.
En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.
Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.
Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.
Feuille de présence.
Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :
Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :
Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU
GEDAF /ELSETE

Centre de VALENCE :
Pôle 2000 - Rue des Entreprenants
07130 SAINT PERAY
04.75.81.06.06

Centre de GRENOBLE :
33 rue des Glairons
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04.76.42.56.80

Centre de CHAMBERY :
949 rue Denis Papin
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
04.76.42.56.80

CONTENU DÉTAILLÉ

RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET HARCELEMENT, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Objectif : Définir les notions de risques psychosociaux et harcèlement

Savoir ce que recouvrent les risques psychosociaux : stress, violences internes et externes, souffrance au travail...

Notion et dynamique de la souffrance au travail

Les causes de fragilisation internes et externes à l'entreprise liées à l'individu, aux relations de travail, à l'organisation du travail.

identifier les conséquences pour le salarié et pour l'entreprise

LE CADRE JURIDIQUE

Objectif : Connaître les obligations incombant à l'entreprise

Le cadre légal, les conséquences juridiques des RPS ou du harcèlement

L'évaluation des risques

IDENTIFIER ET PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX OU LE HARCELEMENT

Objectif : Définir les RPS

Les signes avant-coureurs de fragilisation

Les indicateurs : absentéisme, ambiance générale,

Les violences au travail, les incivilités : quelles mesures de prévention spécifiques ?

Le harcèlement moral :

– Comment peut-on le définir ?

– Comment vous prémunir d'une plainte de harcèlement ?

Les responsabilités et les limites du manager dans sa mission

L'impact du management et de la communication dans la prise en compte des R.P.S

ACTIONS DE PRÉVENTION

Objectif : Mettre en place une démarche de prévention

Connaître les différents acteurs internes et externes et leur rôle.

S'appuyer sur l'organisation interne définie

Conduire un entretien

Orienter vers les personnes ressources

Évaluer les facteurs de risques psychosociaux au sein de son équipe et mettre en place un plan d'amélioration

Nos centres de formation : Valence Grenoble et Chambéry